

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal
--

Préavis N° 07/2018**Demande de crédit de CHF 131'000.-- TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N° 62 » sur la Commune d'Echichens**

#####

Monsieur le Président
Messieurs et Mesdames les Conseillers

La Commission composée de :

- Mesdames (Mme) Petoulet - Cublens
- M. Délan - Lancharin - Morges - Président-rapporteur
- M. Michel - Orbo - Echichens
- Philippe - Moor - Prévèrenges
- M. Scar - Ros - Echichens

Elle s'est réunie le mercredi 20 août 2018 à 18 heures 20 dans les locaux de la RSM pour examiner le préavis cité en titre.

M. Jean-Luc Reverchon (Directeur de la RSM), M. Salvatore - Uarna - membre du Comité de Direction et Mme (Dominique) Sathé - Responsable du réseau des collecteurs et des 54R L à la RSM étaient présents pour nous accueillir et nous présenter le préavis. Tous les remerciements pour leurs explications très complètes et le temps qu'ils nous ont accordés.

Constat et technique

Une étude pour la réaction de la route de St-5aphorin a initialement été demandée par le Canton auprès de la Commune d'Echichens. Les problèmes dans le collecteur mentionné en titre ont été constatés sur la totalité de son tronçon de 728 m.

Ces travaux de réaction peuvent être gérés en interne par la RSM car il s'agit de travaux sans fouilles réalisés indépendamment des travaux communaux qui seront entrepris sur l'autre côté de la route. La planification sera faite en accord avec la Commune d'Echichens pour pouvoir commencer ces travaux ensemble au printemps 2010.

La solution retenue est de faire un curage traditionnel, un nettoyage par robotique puis de procéder à un gainage à l'intérieur des tuyaux existants sur 221 m et de faire des travaux ponctuels sur les 207 m restants à l'aide de robots. Cela permet de supprimer les défauts tels que fissures et échirements par racines et ainsi d'éviter l'écrasement des tuyaux sans réaliser de gros travaux de remplacement qui nécessiteraient des fouilles et seraient approximativement 3 fois plus coûteux. (Les travaux d'étanchement des chambres sont aussi prévus en même temps.)

Coût des travaux et financement

La totalité du coût des travaux après l'édification des 1>? de participation de R\$ est à la seule charge de la commune de Chichens. Un amortissement sur 10 ans a été émané au vu des nombreux travaux que la commune a à entreprendre en même temps.

Préavis de la Commission

Après discussion, c'est à l'unanimité que la Commission a approuvé la démanle du Comité de Direction et est favorable à l'octroi du crédit émané. Les travaux s'avèrent nécessaires, s'agissant simplement d'une réfection qui se limite à des travaux souterrains garantissant une réparation résistante à un coût économiquement intéressant.

Conclusions

En conséquence sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

L. 75 ALA74 R. 97 : L (L R\$

- B vu le préavis 7C 07/2018 du Comité de Direction
- B approuver le rapport de la Commission chargée de son étude

(&A(

1. Approuver au Comité de Direction un crédit de € 121 000.-- 44 pour la réhabilitation du collecteur F Longemale 7C 62 G sur la commune de Chichens
2. Approuver le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis
2. Autoriser le Comité de Direction en cas de besoin à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix.

En le nom de la Commission
La Présidente-rapporteur

Orges le 02 septembre 2018

Élan* +lanchar!